

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/03/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Maison de l'Europe

Pour la mise en oeuvre de l'animation pédagogique "la journée de l'Europe", le conseil d'administration autorise l'adhésion du lycée à la Maison de l'Europe de Rennes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Maison de l'Europe
de Rennes et Haute Bretagne**
10 Place du Parlement de Bretagne
35000 RENNES
N°Siret : 410 214 068 00034 - APE : 9499Z
Enregistrement formateur n°533 50 8098 35
Agrément Jeunesse et Education populaire n°0635J05

Lycée Anita Conti
à l'attention de Christina Dupré
Espl. Anita Conti

35170 BRUZ

DEVIS N° 201803 du 1 mars 2018
Action du : 5 avril 2018

Désignation	Prix unitaire	Quantité	sous-total
Adhésion à la Maison de l'Europe de Rennes	60,00 €	1	60,00 €
Location puzzle Géant	50,00 €	0,5	25,00 €
Animation "Grand Quizz"	80,00 €	0,5	40,00 €
TOTAL			125,00 €

Mode de règlement	Conditions de règlement
Par chèque ou virement	30 jours

Devis à retourner à la Maison de l'Europe de Rennes et de Haute-Bretagne dûment accepté et signé.